



LE TRAIT D'UNION

N°22 - JUIN 2009



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr

mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

EDITO : LA CRISE SUR LE GATEAU

Depuis que les « grands » patrons se partagent le gâteau de la croissance, ils ont pris l'habitude de rajouter sur celui-ci la **cerise** : Primes indécentes, stock-options obscènes et autres parachutes dorés honteux. . .

Aujourd'hui, le premier « E » de cerise tombe et la transforme en **crise** qui calme la faim et gâche le goût du gâteau pour des milliardaires de la bourse. Cette faillite mondiale aura eu en tout cas le mérite d'éclairer leurs pratiques condamnables. Il faut toujours que le pire menace pour que l'on fasse mine de découvrir les plus gros abus !

Mais loin de moi l'idée de stigmatiser tous les patrons, la grande majorité des chefs d'entreprises ne relève pas du tableau ci-dessus. Ceux de la région de Brassac, par exemple, ont le mérite de continuer à prendre des risques : Vous lirez dans la rubrique « économie » que certains créent des entreprises ou agrandissent leur commerce. En ce qui concerne deux employeurs importants de la zone artisanale de St Agnan, certes, ils ont subi la crise, mais ont tenté de limiter les dégâts. Monsieur le Maire est en contact avec les dirigeants de « Brassac Industries » qui résiste bien mais qui doit, de surcroît, lutter contre le bois gratuit tombé dans les Landes lors de la tempête. Quant aux établissements « G.M.L. », la Municipalité de Brassac a appuyé le dossier d'un entrepreneur local motivé, apte à reprendre et redynamiser ce secteur granit. Sur le plan local, nous essayons de lutter avec nos moyens et d'encourager ainsi les initiatives.

Les Etats commencent à comprendre

que le gâteau doit être mieux partagé : laisser les miettes aux petits et gaver les gros de crème peut parfois provoquer des indigestions. . . Car, si le second « E » de **cerise** tombe, la **crise** deviendra **cris** et il sera alors trop tard pour savourer une quelconque part du gâteau.

En attendant, le temps des vraies **cerises** est bientôt là : l'été arrive avec ses **crises** de rires et ses **cris** de joie, les associations du village, ruches stimulantes indispensables de la vie locale, ont encore bien travaillé pour garder à l'été brassagais toute sa ferveur conviviale et offrir à chacun une part du gâteau festif !

Marc Durand



LE MOT DES « NOUVEAUX » ! :

Anne-Lise Le Gargam, Isabelle Leblond, Emilie Maffre, Patrick Chicanne, Patrick Clément, Charles Culié, Jean-Claude Fargues et Jean-Marie Rouanet

REGARD SUR UNE ANNEE ECOULEE

Voilà déjà un an que la municipalité a été élue. Aussi, il est intéressant pour nous, jeunes conseillers municipaux d'en tirer un premier bilan, même sommaire. Une équipe solide existait déjà mais chacun d'entre nous, à sa manière et à son rythme essaie de participer à la vie de la commune. Certes, ce n'est pas toujours facile de trouver sa place face à une équipe rôdée et efficace, mais, de conseil en conseil, de réunion en réunion, chacun réussit à apporter ses idées ou ses critiques. Les conseils municipaux mensuels, les réunions de commissions ou les rencontres occasionnelles sont quelquefois animées, mais toujours vécus avec le souci de l'écoute et du respect d'autrui. Chacun, avec sa personnalité et ses compétences, avec sa vie professionnelle et familiale, peut s'investir simplement et régulièrement. Il a fallu prendre le train en marche car



de nombreux projets se finalisaient : la maison de santé et l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, la place de la Mairie, le Château de la Marquise et l'espace médiathèque. De plus, nos emplois du temps ne nous permettent pas toujours d'être présents même si quelques uns d'entre nous secondent mieux le maire et ses adjoints, tant pour les travaux que pour les finances. Quand l'occasion nous est donnée, nous essayons d'être présents auprès des nombreuses associations qui animent notre village. Cependant, il reste beaucoup à apprendre, beaucoup à faire ; alors n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et de vos critiques. Et dans les futurs projets nous essayerons d'œuvrer davantage. Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements mais cette expérience fort enrichissante nous fait vraiment prendre conscience du dicton : « Paris ne s'est pas fait en un jour ! »

• LE MOT DU MAIRE Ah cette place !

Depuis la mi février, tout à été dit... souvent par une petite minorité de grincheux malveillants dont il était facile de faire la liste avant le premier coup de pelle...

Heureusement la grande majorité de la population a pris son mal en patience avec beaucoup de bonne volonté et de civisme. Je remercie tout le monde et surtout les commerçants qui ont pâti les premiers de ces importants travaux. Le plus gros est fait et je suis admiratif des entreprises qui malgré des conditions de travail difficiles nous livrent un travail conforme, dans les délais, Bravo ! Je pense aussi à l'instant, à cet ami de Lacaune qui me fustigeait souvent amicalement, en prétendant qu'à Brassac depuis des décennies, on n'était pas capables de déplacer une pierre, alors que partout, les villages amélioraient leur centre... Pour le coup aujourd'hui, il est servi. Des pierres ; certains ouvriers valeureux en ont bougé à la main plus de 416 tonnes !

Créer une vraie place et rendre l'espace aux piétons, pas aux voitures. Ralentir la circulation. Utiliser un matériau naturel de chez nous. Respecter les couleurs locales. Telles étaient les lignes directrices du projet, avec quelques petites références à notre passé ; un petit muret devant la mairie qui continue l'appareillage du Pont Vieux, une rigole de galets en souvenir de ceux qui viabilisaient autrefois nos trottoirs et nos rues. Une esthétique sobre, un espace convivial pour tous qui rénovent l'image de marque de Brassac.

Combien ça coûte ?

A ce jour : **599 916,90 euros** ventilés comme suit :

Lot 1 : Terrassements, sols, pose, SGREG.....	306 985,82 euros
Lot 2 : Fourniture des dallages granit ATELIER du BEZ....	130 303,66 euros
Lot 3 : Maçonneries Et THOUY	27 163,55 euros
Lot 4 : Assainissement Et THOUY.....	69 902,61 euros
Lot 5 : Plantations arrosage Et MASSOL	19 401,75 euros
S.P.S : Sécurité APAVE.....	1 506,96 euros
Maîtrise d'œuvre : Cabinet LABARTHE THERON.....	42 881,32 euros
Frais appel d'offre :	1 771,23 euros

Il conviendra d'ajouter tous les travaux d'adduction d'eau et d'enlèvement des conduites en plomb financés par le budget de l'eau, et quelques avenants pour travaux supplémentaires, inévitables sur un programme de cette importance.



Pour financer la place, pas d'augmentation d'impôts !

Nous avons obtenu une subvention du conseil Régional de 37 500 euros, une du département de 50 000 euros, nous contractons un emprunt de 280 000 euros (au terme duquel le premier millimètre du dallage ne sera pas encore usé !) le reste étant pris en charge par les sommes déjà réservées au budget d'investissement de la commune. Comme vous le verrez sur la page « finances » de J.C. Fargues, les impôts n'augmentent que de 1,3% nettement en dessous du taux d'inflation et des augmentations d'autres collectivités territoriales (jusqu'à + 6%...). Ainsi avec une pression modérée sur nos finances, la place est une réussite pour nous tous et les générations qui arrivent.

Nous allons la traiter pour éviter qu'elle absorbe diverses tâches. De notre comportement, découlera son esthétique et sa propreté en attendant que le temps l'avantage d'une belle patine. Elle est le patrimoine de tous qui sera préservé par l'attention de chacun.

Je ne voudrais pas conclure sans mettre aussi en exergue le succès du centre culturel de la Marquise ; plus de 560 adhérents à la bibliothèque et medi@gout, 230 inscrits à la Cyber Base avec déjà 70 personnes en ateliers d'initiation ou de perfectionnement, et quelques uns, qui vont en groupe acheter des portables à la ville, pour se former à Brassac ! Inespéré et tellement encourageant.

Bon été à tous !

Damien Cros

Post Scriptum : Les entrepreneurs n'ont pas commis d'erreur sur la section de la route départementale devant la place ; il n'y a, en effet, aucun moyen connu à ce jour pour positionner les bouches à clef et les regards des réseaux au centimètre près avant que l'enrobé ne soit définitivement appliqué. De plus, les machines qui le déroulent n'ont pas la faculté de faire le tour proprement de petites circonférences. Donc, comme partout, on a déroulé le tapis de bitume et on a reperçé par la suite pour positionner ces ouvrages au bon niveau. Travail conforme !

• NOUVELLES REGLES DE STATIONNEMENT

- Devant La Poste et Utile (16 places) : stationnement limité à 30 min. entre 9h00 et 12h00 et entre 14h00 et 18h00*
 - Devant la Mairie (4 ou 6 places) : stationnement limité à 30 min. jour et nuit
 - Dans l'allée du Château (16 places) : stationnement limité à 30 min. entre 9h00 et 12h00 et entre 14h00 et 18h00* (+ 12 places à durée illimitée)
- Ces mesures ont pour objectif de faciliter l'accès aux commerces locaux, services publics – Mairie, Poste, S.I. et banques.*

**du mardi au samedi*

RAPPEL du CODE de la route :

- IL EST INTERDIT :
- de se garer à contre sens de la circulation
- sur les zones hachurées ou le long des zones peintes en jaune
- sur les trottoirs

PARKINGS à durée illimitée :

- route de Ferrières et place de Castelnaud – 50 places
- place St Georges et place de l'Eglise – 60 places (traçage prévu après les travaux)
- place St Blaise – 15 places
- place de Belfortès – 30 places



• TRAVAUX

• USINE VEAUTE

La fin de travaux est prévue pour le 10 juillet. Sauf imprévu, ce délai devrait être respecté et permettra son ouverture à la fin de l'été.

- **Maison pluridisciplinaire de Santé** : elle accueillera 9 professionnels de la santé au rez-de-chaussée

- **4 médecins** : les Dr Guiraud, Poyer, Puech et Togbedji
- **1 sage-femme** : Mme Farudgia
- **1 kinésithérapeute** : Mme Maingonnat
- **1 orthophoniste** : Mme Strehaiano
- **1 podologue** : Mme Cabrol-Rouanet
- **1 infirmière** : Mme Di Paolo
(il y a également une demande d'une diététicienne à analyser)



- **Accueil de jour de l'ITEP du Briol** : cet Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique accueillera, en demi-pension, dès la rentrée 2009, à l'étage, un quinzaine d'élèves en très grande difficulté, de Castres, Mazamet et des environs. Ils seront encadrés par une douzaine d'adultes (éducateurs, instituteurs spécialisés, psychologue.). Elle comprend :

- **cuisine et réfectoire**
- **3 salles d'activités**
- **3 salles de classe**
- **bureaux et sanitaires**

La proximité du terrain de la Lande, du Collège et de l'Espace Culturel de la Marquise, qu'ils fréquentent déjà, permettra à ces élèves de jouir d'un bon espace environnemental et culturel. Un cheminement piéton est à l'étude. Il passera par le quai de la Lande, devant la base kayak (au bout du terrain de foot), le long du camping municipal et rejoindra l'ancienne usine Veaute par la passerelle située derrière les vestiaires du foot.

• Travaux d'élagage :

- Mise en sécurité du parc et du camping : avant l'été
- Platanes place St Georges et route de Lacaune : en septembre

• Place St Georges et chemin des Juge :

- Changement des branchements en plomb.
 - Réagréage, goudronnage et traçage des places de parking.
- Ces travaux seront réalisés après élagage des platanes et en fonction des conditions météo.

• Cheminement piéton avenue du Sidobre et route de Castres :

- Nous attendons les propositions de SEM81, société chargée de nous faire cette étude.

Jacques Vidal



• LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

Le bois humide de la Barque.

Dans le trait d'union du printemps 2007, il était question de l'importance des zones humides et de leur conservation. Le site de la Barque, avec ses marais et son boisement humide, était mentionné parmi les sites remarquables de la commune. Il mérite d'être préservé, même si ce type de milieux est présent dans tout le bassin versant de l'Agout amont, sur de faibles surfaces. Sur la commune de Brassac ils sont rares et constituent des éléments de biodiversité intéressants.. Tous relèvent de la loi sur l'eau et sont protégés à ce titre, certains sont classés d'intérêt européen dans le cadre de Natura 2000 (dont fait partie le site) ou sont retenus comme déterminants au niveau régional dans le cadre de l'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique). Bien que le fonctionnement hydraulique soit fortement perturbé à la suite

de la canalisation du ruisseau du Merdaoussou il y a plus de vingt ans, le site est inclus dans le Plan de Prévention des Risques de la commune, en particulier comme zone d'expansion des crues.

Malheureusement aujourd'hui, des dépôts de gravats et comblements, menacent, à court terme, l'avenir de ces milieux naturels et perturbent les fonctionnements hydrauliques. En réduisant la surface de la zone d'expansion de crue, le risque d'inondation augmente, ce dernier point peut avoir des conséquences humaines et matérielles importantes pour les habitations situées en amont.

D'autre part la perte, souvent irréversible, d'éléments du patrimoine naturel de la commune est toujours regrettable pour tous.

Frédéric NERI



Cet exemple d'altération du patrimoine naturel de la commune prouve que la rareté est partout et que la vigilance doit commencer par venir de la commune elle-même. La municipalité assume ce « gâchis » mais les deux zones « historiques » de dépôt de gravats municipaux sont hélas des zones humides (Penrieu et La Barque)... et la grande quantité de décombres occasionnée par les travaux de la place ont fait déborder le dépôt. A la première occasion « de comblement » les gravats seront enlevés et la zone re-naturalisée autant que possible. Cet emplacement est un dépôt provisoire, il est donc formellement interdit d'y déposer des gravats supplémentaires.

• VOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

Vous les croisez tous les jours sans forcément les connaître ou savoir qu'ils travaillent à la mairie. Pourtant, elles et ils participent efficacement au fonctionnement et à la propreté de notre village ? Ce sont les employés municipaux de Brassac.

Jean-Marie Rouanet et Marc Durand



Au secrétariat et au bureau d'accueil : Christiane Corbière, Yves Forest et Marie-Claire Costa



Marlène Fritzen (Ecole La Présentation), Bernadette Fargues (entretien), Pierre André (Cyberbase), Eric Saur (Centre de Loisirs), Véronique Maffre (Ecole Louis Cavallès), Murielle Modeste (Centre de Loisirs), Catherine Sablayrolles et Christine Cantie (Entretien)



Quelques anciens : Jacky Hérail, Andrée Durand, Robert Fabre et René Marty...



Au service d'entretien général : Yves Rouanet, Jean-Paul Corbière, Jean-Luc Barthès, Dominique Galinier, J-Claude Vialan



Josiane Da Travessa (Collège) et Vanessa Muffato (Centre de Loisirs)

• LE BUDGET ET LES IMPÔTS LOCAUX :

• LE BUDGET

Dans un premier temps et au cours de plusieurs réunions, le budget est préparé par le Maire et la commission des finances en prenant en compte, autant que possible, les souhaits, suggestions ou remarques qui ont été émis par les autres commissions, les conseillers municipaux ou les habitants. La première démarche consiste à évaluer de façon sincère les recettes attendues dont le niveau conditionnera le volume des dépenses acceptable. En même temps, il est procédé aussi à l'examen des impôts locaux qui constituent la principale recette de la commune et sont primordiaux pour l'élaboration du budget.

Ensuite, le budget est mis en forme.

Enfin, il est présenté et expliqué au conseil municipal puis débattu et éventuellement affiné et modifié avant son vote. C'est le conseil municipal qui, en dernier ressort, se prononce sur son adoption.

Le vote doit intervenir au plus tard le 31 mars (sauf en année d'élections municipales où un délai supplémentaire est prévu).

C'est ainsi que le budget de 2009 de la commune a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 30 mars 2009.

Ce budget de 2009 qui est résumé ici est assez semblable à celui de l'année précédente.

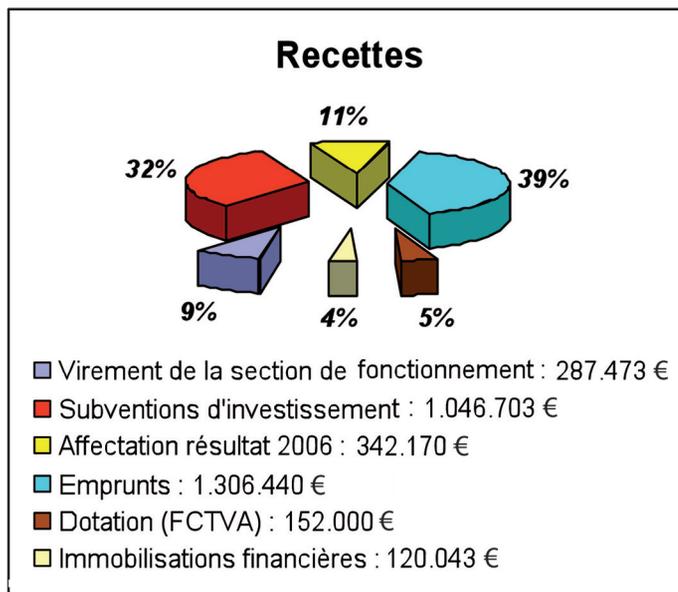
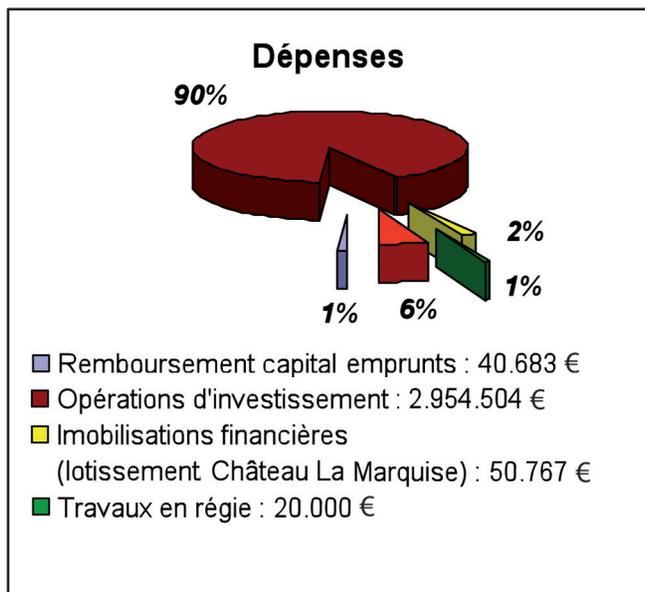
En effet la section de fonctionnement est comparable d'un exercice à l'autre. Les charges à caractère général ainsi que les dépenses de personnel demeurent quasiment constantes. Il en va de même pour les recettes provenant essentiellement des impôts et des dotations.

(Pour 2009, la taxe professionnelle est encore maintenue. La majeure partie en est reversée à la commune par la Communauté de Communes qui la perçoit. Sa suppression annoncée et son mode de compensation inconnu à ce jour provoquent de fortes interrogations et même de l'inquiétude chez les élus en charge de collectivités locales.)

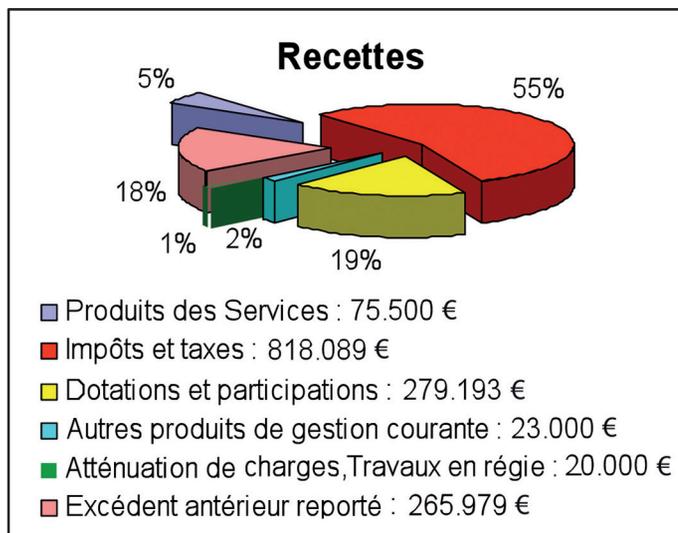
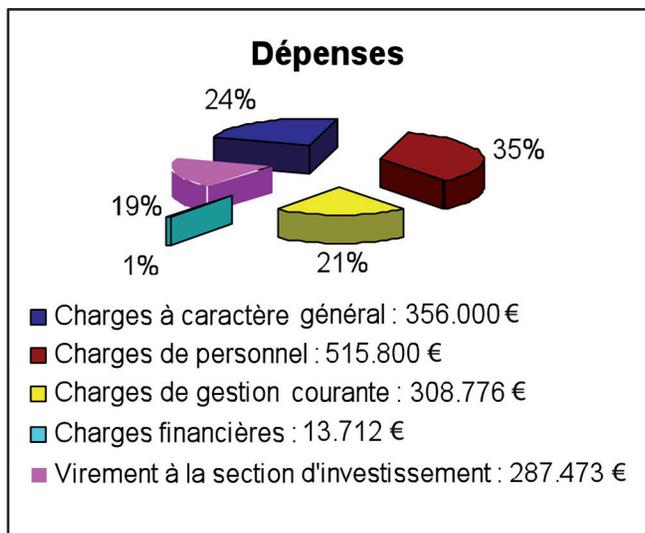
La section d'investissement est elle aussi semblable à ce qu'elle était au budget de 2008. La raison tient au fait que les gros programmes de travaux chevauchent sur plusieurs exercices. Les crédits nécessaires ont été prévus au budget de l'année dernière et sont reconduits car les ouvrages ne seront terminés pour la plupart qu'en 2009.

Le principe de sincérité du budget interdit d'inscrire des subventions dont l'attribution n'est pas certaine. C'est pourquoi les emprunts prévus au budget ne seront réalisés pour leur totalité que dans la mesure où les financements ou les subventions supplémentaires dont la demande est en cours ne seraient pas obtenus. De plus, trois de ces emprunts représentant à eux seuls plus de la moitié du total des prêts envisagés concernent des investissements (maison médicale, ITEP et ancienne usine Boyer) qui généreront des loyers. Ces loyers couvriront à hauteur de plus de 73% le remboursement de l'annuité correspondante. La charge de la dette communale sera ainsi fortement atténuée.

INVESTISSEMENT



FUNCTIONNEMENT



• LES IMPÔTS LOCAUX

En ce qui concerne les impôts locaux, le conseil municipal n'a à se prononcer que sur le niveau des taux communaux, ceux qui figurent dans la colonne « COMMUNE » des avis d'imposition. Toute autre augmentation est de la responsabilité soit du Parlement qui vote chaque année la revalorisation des bases servant au calcul de ces contributions, soit des autres collectivités (Département, Région) ou organisme (Chambre d'agriculture) qui décident du niveau des taux les concernant.

Plusieurs politiques sont possibles pour l'évolution de ces taux :

- les majorer fortement, en cas de besoin pressant au budget,
- ne pas les faire varier, avec le risque de devoir le faire plus tard de façon importante,
- les augmenter un peu chaque année en suivant l'évolution de l'inflation.

C'est la troisième solution qui a été retenue depuis plusieurs années par le conseil municipal de Brassac. L'augmentation uniforme des taux a été votée, cette année encore, pour un montant volontairement limité à 1,39 %.

Pour illustrer le surcoût très réduit généré par cette décision on peut faire une projection sur les deux principaux impôts à la charge des ménages, ainsi :

- une personne qui, en 2008, aurait payé une taxe d'habitation de 100 € paiera 0,62 € (soixante deux centimes) de plus du fait de la commune,
- un contribuable ayant réglé, en 2008, une taxe foncière sur les propriétés bâties de 100 € règlera 0,37 € (trente sept centimes) de plus en raison de la variation des taux communaux.

Les autres augmentations supplémentaires qui auront certainement lieu ne relèvent pas de la responsabilité de la commune.

J.C. Fargues



SOUVENIR

Comme d'autres jeunes avant moi, j'avoue avoir pris conscience de l'importance de cet évènement tardivement... mais je ne manque jamais l'occasion de «me rattraper».

Cette année par exemple, après la cérémonie, je croise deux amis qui discutent des célébrations du 8 mai et du 11 novembre. Ils se disent partagés entre deux sentiments : « être contre la guerre » et « le devoir du souvenir »... Rendre hommage aux anciens combattants ne veut pas dire faire l'apologie de la guerre, au contraire ! C'est précisément se rappeler que la guerre est toujours la pire des solutions et honorer la mémoire des victimes cela veut dire : « ils ont donné leur vie pour que nous n'ayons plus à le faire ».

Notre liberté résulte de leur sacrifice.

Marc Durand



• AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DU SECTEUR DE BRASSAC.

Avec les sapeurs-pompiers, bilan 2008.

A l'occasion de la Saint Barbe, le capitaine Maris, a fait part du bilan 2008 concernant la caserne des sapeurs-pompiers de Brassac. Une ambiance quelque peu particulière régnait ce soir-là dans la salle de la Marquise. C'était le jour de la tempête et une panne d'électricité perturbait le déroulement habituel de la cérémonie. A la lueur des éclairages de secours et en présence du colonel Dulaud, directeur départemental du SIS (Services d'Incendie et de Secours), du conseiller général, Jean Claude Guiraud, du Maire de Brassac, Damien Cros et différents élus du canton ont été prononcés les différents discours. Chacun a reconnu la disponibilité, le dévouement et les qualités professionnelles du corps des sapeurs-pompiers de Brassac.

Au niveau des interventions :

192 sorties

146 secours à personnes et accidents de la route
26 départs de feux

20 opérations diverses. (destruction de nids de guêpes, caves inondées...)

Au niveau des ressources humaines :

4 recrutés et 7 démissions

1 départ à la retraite, Hugues Fargues, le 1^{er} février 2009

2 JSP (Jeunes sapeurs-Pompiers) à Lacaune, Lionel Ménard et Joris Verdeil

Le capitaine Maris évoque encore la difficulté du recrutement mais se félicite que la municipalité puisse mettre à disposition, à tout moment, plusieurs sapeurs-pompiers. La semaine avant les fêtes de Pâques fut d'ailleurs fort éprouvante pour certains.

Hugues Fargues, jeune retraité sapeur-pompier, se verra remettre plus tard, en remerciements des nombreux services rendus, la médaille de la ville de Brassac lors de la cérémonie des Vœux 2009.

Si l'on veut que vive toujours ce service de proximité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du capitaine Maris qui vous guidera pour assurer votre formation. (Téléphone sur le dernier TU)

Les Jeunes Sapeurs Pompiers Brassagais.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) sont des adolescents âgés de 13 à 17 ans qui une fois par semaine apprennent le métier des sapeurs pompiers.

La section la plus proche de Brassac est celle de Lacaune qui se constitue d'une dizaine de jeunes et les séances de formation se déroulent le samedi matin. Parmi eux, deux jeunes brassagais (Lionel Ménard et Joris Verdeil en photo ci contre).

Alors, si comme eux, vos enfants désirent devenir JSP, vous devez vous adresser au Capitaine Maris, chef de centre par intérim du centre de secours de Brassac ; ce dernier s'y trouve régulièrement le dimanche matin.

Jean-Marie Rouanet



• SPORTS (M.D.)



L'association «Brassac VTT club»

à encore une fois relevé le défi ! Le 8^{ème} « Brassac X-Cross » a attiré une foule immense de pilotes et spectateurs venus de toute la France. Spectacle et convivialité ont été à nouveau au rendez-vous avec le sport en pleine forêt et la fête à la brassagaise qui fait le bonheur des visiteurs qui demandent la recette aux organisateurs. Les concurrents ont rivalisé d'adresse et de vitesse et confirmé que cette descente reste comme aucune autre !



La MJC de Brassac en finale du rassemblement national UFOLEP de badminton.

Lors du week-end de Pâques a eu lieu à Orléans la Source le huitième rassemblement national UFOLEP de Badminton. 18 équipes de toute la France se sont retrouvées avec la MJC de Brassac représentée par Marjorie Bourdieu, Anaël Salomez, Patrick Alves et Laurent Desciaux qui avaient fait une entente avec un couple de joueurs d'Albi et une jeune fille de Navès. Nos tarnais ne se sont inclinés qu'en finale face à une équipe de Loire Atlantique. Bravo !



La réserve du Foot Championne du Tarn !

Alors que l'équipe première du foot, à dû batailler jusqu'à la dernière journée mais a réussi à sauver sa tête en promotion ligue, l'équipe réserve du FCB sauve l'honneur des sports collectifs du village. Assurés de finir premiers de leur poule avant la fin du championnat, les brassagais joueront l'an prochain dans la division supérieure. Après une demi-finale remportée contre St Amans, c'est face à Carmaux que les «jaunes et verts» ont gagné la finale pour devenir champions du Tarn !

• LA FOIRE

A partir du 6 juillet les forains et commerçants de la foire mensuelle reviendront, dans la majorité des cas, Place St Georges et Place de l'Hôtel de Ville. Quelques uns changeront d'emplacement en raison de la réfection du cœur de village mais la foire de Brassac gardera toujours la même disposition.

• LE MARCHÉ ESTIVAL

Avec l'été c'est aussi le retour du marché estival du dimanche matin. Comme chaque année, le petit groupe d'artisans et de commerçants va investir, durant juillet et août, la coquette place St Blaise pour proposer aux brassagais et aux estivants des produits du terroir de qualité.

Patricks Chicanne et Clément – Michel Bouissière



• ECONOMIE : NOUVEAUX SERVICES (M.D.)

MAGIC BEAUTY

Irina Adler a établi depuis 6 mois son institut « Magic Beauty » dans notre village. Esthétique, épilation et remise en forme tel est le trio de services qu'elle offre en parallèle de la vente de produits cosmétiques « Bios ». Dans le métier depuis 15 ans, elle a travaillé 2 ans à Albi avant de s'installer à Brassac où elle a trouvé une maison à son goût au 1, place du Griffoul. En plus des soins anti-vieillessement, amincissement... pour les femmes elle propose des soins corporels et du visage aux hommes soucieux de leur bien-être. Malgré la distance, ses fidèles clients d'Albi, Castres, Mazamet et Toulouse viennent à Brassac pour profiter de son savoir-faire. Elle espère désormais accueillir aussi une clientèle locale.



UNE ARCHITECTE AU CHATEAU DE LA MARQUISE

Installée depuis décembre 2008 au premier étage du château rive gauche, Virginie Cabanes-Séguier est Architecte Diplômée par le Gouvernement. Elle trouve dans ce lieu chargé d'histoire l'aboutissement d'un concept qui lui tient à cœur : développer une architecture contemporaine avec des matériaux régionaux et des projets adaptés à l'environnement. Elle travaille aussi bien avec les collectivités qu'avec les particuliers : rénovation de bâtiments existants, réaménagement intérieur, conseil en décoration intérieure et extérieure, design de produits, réalisation d'objets décoratifs ou la maîtrise d'œuvre d'une maison. Tél : 05 63 72 41 12 ou 05 63 35 85 98. Mèl : seguier.virginie@9business.fr

SPEAK ENGLISH !

Mabel Odyssey et Gary Waters forment un couple international installé depuis plusieurs années dans la région et bien connus de la population. Ils ont lancés depuis peu un service professionnel sur mesure dans le domaine de la langue de Shakespeare qu'ils maîtrisent bien sûr parfaitement. Avec plus de 10 ans d'expérience dans la formation Gary et Mabel ont en effet un savoir faire inégalable adapté à tous les publics : cours particuliers ou en petits groupes, formations internet ou au téléphone, stages adaptés au monde de l'entreprise, préparation aux examens et soutien scolaire ou cours spécialisés dans des secteurs professionnels précis. Quiconque veut se lancer ou progresser dans l'apprentissage de la langue anglaise peut les contacter : 05 63 74 56 22 ou speakenglish81@gmail.com



MOTOCULTURE DU SIDOBRE

Depuis que l'entreprise de Jérôme Fabre quai de la Fourtounarié a recentré ses activités sur le Bricolage, tout ce qui concerne la motoculture et les cycles se trouve désormais avenue de Ferrières à la SARL Terralou : Vente, réparation de matériel de parc et jardin, quads, cycles et cyclomoteurs.

• ECONOMIE : CEUX QUI SE BOUGENT !! (M.D.)



EURL CALVET

Ouverts depuis 11 ans les établissements Calvet proposent à la population du pays brassagais une gamme de fournitures très diversifiée. En parallèle de travaux de réfection qui ont donné un nouvel éclat au magasin de Stéphane et Kinou, deux nouveaux services sont venus élargir l'éventail des produits et prestations proposés : Un dépôt de pain et la vente de Midi Olympique, du Journal d'Ici et de La Dépêche du Midi. Dans des locaux rénovés, les marchandises traditionnelles et les nouveautés sont ainsi mieux mises en valeur.



COIFFURE DE L'ALLEE

« Spacieux, accueillant et convivial ! » C'est une cliente en train de faire une couleur qui qualifie ainsi le nouveau salon de coiffure d'Hélène Diez. La Coiffure de l'Allée a déménagé de quelques mètres, laissant disponible et à louer un local de 22 m² pour un nouveau commerce. Hélène travaille avec une apprentie qui prépare son brevet professionnel sur deux ans et profite de ce joli salon aménagé par Pascal son mari bricoleur. Avec 4 Postes de coiffage, 2 lave-tête et le café ou le thé pour les clientes, que demander de plus !



CHARCUTERIE GARRIC

Déplacer la cheminée qui trônait dans l'arrière salle depuis des décennies n'a pas été une mince affaire ! Mais cette opération s'avérait indispensable pour agrandir la boutique de la charcuterie. Si vous faites étape à la Maison Garric, vous découvrirez davantage de produits exposés et proposés aux clients, plus d'espace pour la file d'attente et toujours les saucissons et les jambons que l'on aperçoit sécher au coin du feu de bois dans la pièce contiguë.

GARAGE BARDOU

Avec le dynamisme qu'on leur connaît, les établissements Bardou ne pouvaient laisser plus longtemps les clients passer devant le garage pour aller se ravitailler en carburant à Castres ! En abandonnant la franchise et en devenant indépendant tout en conservant une qualité de produits identiques, ils ont pu diminuer les prix et s'aligner sur ceux de la grande distribution qui permettent aujourd'hui aux brassagais et aux gens de passage de profiter d'une prestation qualité-prix quasi imbattable avec en plus la proximité, le service et le sourire des gens du pays !



L'AS DE TREFLE

La fermeture de la maison Rayssiguier sur la rive gauche a entraîné la restructuration de l'offre proposée en matière de journaux, tabacs et produits divers que l'on pouvait trouver dans les commerces du village. Articles et cartes de pêche ont migré vers le magasin rénové et agrandi de Jean-Marie et Nancy Rousseau. Le coin pêche occupe désormais le local du fond au côté de la papeterie et des cadeaux. Dans la grande salle s'alignent romans, jeux de hasard, beaux livres, tabacs, friandises et bien sûr revues en tous genres... autant de services disponibles à l'As de Trèfle !



• EMPLOIS D'ETE

Comme chaque année, des jeunes étudiants de la commune vont renforcer les équipes techniques. Ils seront répartis au camping, à la piscine et à l'entretien du village. L'emploi du temps de chacun a été défini début juin par la commission du personnel. Ils travailleront encadrés par les employés municipaux selon un cahier des charges précis pour chaque secteur d'activité.

Pierre Landes

• LES EXPOSITIONS ESTIVALES DANS LA SALLE DES PAS PERDUS

Du vendredi 22 mai au jeudi 28 mai : Collège Brassac Atelier Photo : « La nature et le monde insolite »

Du vendredi 29 mai au jeudi 11 juin : «Mila d'uèlhs - Monde d'yeux!» Père Thouy

Du vendredi 12 juin au jeudi 2 juillet : Brassac'Arts

Du vendredi 3 juillet au jeudi 6 août : Anne-Lise & Co

Du vendredi 7 août au jeudi 17 Septembre : Cathy Mengozzi

Du vendredi 18 septembre au jeudi 8 novembre : Le Tarn en photos



• ANIMATIONS ESTIVALES 2009 (Michel Bouissière)

7 juin 1^{ère} ronde historique du Tarn

20 juin Fête de la Musique

4 juillet Concours de pétanque officiel en doublettes

8 juillet RDV de la Marquise : conférence :
légendes du Haut Languedoc

9 juillet RDV de la Marquise : Chantons sous les toits
«Fréd. Blanchard» proposé par la bibliothèque
départementale du Tarn

15 juillet RDV de la Marquise : compagnie Artincidence

16 juillet RDV de la Marquise : cinéma en plein air

19 juillet Ronde Forestière

19 juillet Kermesse paroissiale

22 juillet RDV de la Marquise : concert : Santandrea Gospel

24 juillet RDV de la Marquise :
danse : «Cie Danza Fragmentada»

26 juillet Vide Grenier

26 juillet Fête médiévale : la légende de l'Escriboto

28 juillet RDV de la Marquise : concert
les petits chanteurs d'Aix

du 30 juil. Fêtes Générales

au 3 août Mescladis festival

6 août RDV de la Marquise : concert : les Balochards

11 août RDV de la Marquise : théâtre : Aïe, Aïe, Aïe

18 août RDV de la Marquise : concert : Nicolas Albert

19 août RDV de la Marquise : cinéma en plein air

23 août Foire aux Produits du Terroir

19/20 sept. Journées du Patrimoine

27 sept. Virades de l'Espoir

4 octobre Patafolie :
fête des saveurs de la montagne

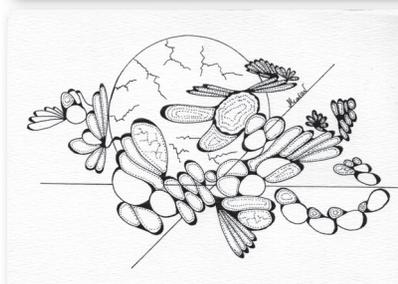
4 octobre Rando Santé

14 oct. Soirée « Contes en balade »
de Violaine Condat

17 oct. Bal de la Java chez la Marquise

24/25 oct. Descente de kayak sur l'Agout

21 nov. Bal de la Java chez la Marquise



• ENFANCE ET JEUNESSE : Association Loisirs Enfance et Jeunesse.

L'été : Le centre de loisirs est ouvert du 3 juillet au 31 juillet et du 24 août à la rentrée des classes.

Chaque semaine des sorties seront organisées et le programme complet est disponible à partir du 22 juin au centre de loisirs et à l'accueil de la mairie ; C'est aussi à partir de cette date que démarreront les inscriptions. Contact : Eric SAUR : 05 63 74 81 24.

Projets : En lien avec d'autres centres de loisirs du territoire, l'association Loisirs Enfance Jeunesse, organise un séjour à Paris du 26 au 30 octobre 2009. Ce séjour s'adresse aux enfants de 8 ans et plus. Informations auprès du centre de loisirs.

L'équipe : L'équipe du centre de loisirs s'est maintenant étoffée et stabilisée. En effet, Cindy Soriano animatrice diplômée vient d'être recrutée par l'association « Loisirs Enfance Jeunesse » et complète de manière permanente l'équipe déjà constituée d'Eric Saur et de Muriel Modeste. Cette équipe de professionnels de l'animation permet de garantir pour les enfants du territoire un encadrement pérenne, et d'apporter aux familles un service de qualité. La création de ce poste a pu se faire grâce aux efforts conjugués des communes du SIVOM et de l'association, avec le soutien financier essentiel du Conseil Régional Midi-Pyrénées dans le cadre de son dispositif : « emplois associatifs Midi-Pyrénées ». Pour la période estivale, des animateurs saisonniers viennent compléter l'équipe.

Elisabeth Vidal-Roque et Eric Saur



• ESPACE CULTUREL DE LA MARQUISE



L'espace culturel de la Marquise a ouvert ses portes depuis la fin de l'année 2008. Après quatre mois de fonctionnement on peut déjà parler de succès pour cet espace qui a la particularité de regrouper au rez-de-chaussée du château la médiathèque, la ludothèque et l'espace cyber-base. Le nombre d'adhérents a dépassé les 500, et ce sont plus de 1000 documents qui sont prêtés tous les mois.

Pour la partie médiathèque, c'est grâce au concours essentiel de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Tarn que 7600 documents sont mis à la disposition du public. On y trouve de nombreux romans, (de la littérature de terroir aux romans policiers en passant par les dernières nouveautés de librairie), des romans à large vision pour les malvoyants et bien sûr un choix important d'ouvrages à destination des enfants et des jeunes (albums, romans, revues, documentaires), des bandes dessinées adultes et enfants, des CD audio (tous les genres musicaux sont représentés, musique du monde, jazz, blues, variété française, internationale, musique classique DVD musicaux, des textes lus...).

La commune complète le fonds de la Bibliothèque Départementale de Prêt par ses propres acquisitions, permettant ainsi de proposer des nouveautés. Prochainement un choix de revues sera mis à disposition du public.

Diverses animations sont mises en place :

Un accueil de classes est proposé aux écoles du village et des alentours par un groupe de bénévoles avec des animations et le prêt de livres, environ une fois par mois.

En avril, une exposition sur la Chine (prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Tarn) a pu être associée à une exposition sur l'Asie proposée par le centre de loisirs (Association Loisirs Enfance Jeunesse) et à la présentation d'un diaporama fait par le collège de Brassac, favorisant ainsi diverses animations et l'occasion de découvrir d'autres contrées et civilisations.

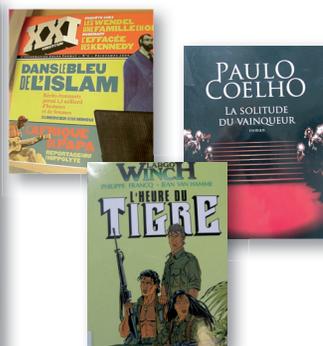
D'autres animations sont à prévoir. A retenir d'ores et déjà :

En juin et juillet : une exposition sur la « chanson française » avec le 9 juillet à 21 h 30 un concert avec un auteur compositeur interprète (Frédéric Blanchard de l'association « Chantons sous les toits »).

En octobre : « Contes en ballade » le mercredi 14 octobre avec Violaine Condat (contes merveilleux)

La ludothèque, gérée par l'association Médiagout, a aussi profité du changement de local pour proposer aux enfants un espace « petite enfance » avec jeux sur place, qui permet d'accueillir les jeunes enfants, les assistantes maternelles, la crèche et toutes les structures socio-éducatives du territoire (CLAE, CLSH,...) elle a également enrichi sa collection de jeux et s'est équipée d'une console « Wii » qui fait le bonheur des enfants et parfois des plus grands... Tous ces équipements ont pu être réalisés grâce à des subventions (Conseil Général, MSA, CAF, subvention de la réserve parlementaire, Direction départementale Jeunesse et Sports, et la fondation Eveil et jeux).

Elisabeth Vidal-Roque



**La médiathèque et la ludothèque
ont ouvertes au public :**

Mercredi de 14 h à 18 h
Vendredi de 17 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Horaires d'été du 8 juillet au 22 août :
Mercredi de 15 h 30 à 18 h 30
Jeudi de 20 h à 22 h
Vendredi de 17 h à 19 h
Samedi 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

«Une partie de l'équipe des bénévoles et les 2 animateurs de l'espace culturel, manquent sur la photo : Christine et Stéphane Calvet, Geneviève Calvet, Arlette Maury et Mélanie de Runz»

• LA VIE DU VILLAGE

FORUM PETITE ENFANCE

Le Pays Sidobre-Monts de Lacaune a organisé son 1^{er} FORUM dédié à la petite enfance le samedi 4 avril dernier. Assistantes Maternelles, Crèches, Gardes d'enfants à domicile, Centres de Loisirs... tous les partenaires fortement impliqués dans le Pays ont informé parents, élus et professionnels, présenté leur structure et animé leurs stands. Une foire au matériel de puériculture, vêtements, jouets, déco et un coin boutique ont également attiré le public guidé par les Assistantes Maternelles du secteur qui ont aussi animé un jeu coopératif pour adultes autour de la parentalité, une conférence-débat sur le thème de l'alimentation et de la nutrition des 0-6 ans et même une initiation au cirque. Ce forum a vocation à se poser tous les deux ans dans une commune du Pays et a choisi pour sa première édition le cadre exceptionnel du Parc et des bâtiments du Château de la Marquise qui propose sur place la crèche, le centre de loisirs, la médiathèque, la ludothèque et l'espace Cyber-base. *M. D.*



• L'ESPACE CYBER-BASE

La mise en place et l'ouverture de l'espace cyber-base a pris un peu plus de temps que prévu mais aujourd'hui les services proposés couvrent un besoin qui devenait une nécessité évidente. En effet de nombreuses zones blanches (impossibilité de réceptionner l'Internet à Haut Débit) sont encore présentes sur le territoire. L'espace Cyber-base offre donc la possibilité de se connecter à sa messagerie électronique (par exemple) lors des larges plages d'ouverture au public. Il est même possible de venir avec son propre ordinateur portable !

Après 3 mois de fonctionnement, ce sont déjà 230 personnes qui ont fréquenté la structure.

L'espace est ouvert aux habitants de tous âges de l'ensemble du territoire (commune et hors commune) et offre deux types de services réservés aux adhérents :

- un accès libre gratuit (possibilité d'être conseillé par l'animateur)

- un programme complet d'ateliers. A ce propos, ce programme, au départ réservé aux personnes les plus débutantes, s'étoffe et s'adresse aussi maintenant aux utilisateurs plus aguerris. Quelques exemples d'ateliers proposés : « créer et utiliser une boîte à lettre électronique », « transformer un CD audio en MP3 pour compiler ses propres chansons », « trucs et astuces pour le GPS de randonnée », « entretenir et sécuriser son ordinateur », « internet : les premiers pas », « gestion et retouche de photos numériques » avec toujours des sessions complètes de 10h réservées aux débutants. (5 séances de 2 heures).

Pour connaître les thèmes et les dates des différents ateliers, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'espace Cyber-base (<http://brassac.cyber-base.org>) ou bien consulter les affichages mis en place au Syndicat d'Initiatives et dans le hall d'entrée de l'Espace Culturel de la Marquise.

Pierre André et Elisabeth Vidal-Roque

JUIN

Jeudi 4 juin	20h-22h	Sauvegarder ses données
Vendredi 5 juin	14h-16h	Organiser ses données (4/4)
Samedi 6 juin	9h-11h	La retouche photo (1/3)
Mardi 9 juin	10h-12h	Sécuriser son PC (1/2)
Jeudi 11 juin	20h-22h	Créer son site internet (1/4)
Vendredi 12 juin	14h-16h	GPS : création d'un parcours (1/2)
Samedi 13 juin	9h-11h	La retouche photo (2/3)
Mardi 16 juin	10h-12h	Sécuriser son PC (2/2)
Jeudi 18 juin	20h-22h	Créer son site internet (2/4)
Vendredi 19 juin	14h-16h	GPS : création d'un parcours (2/2)
Samedi 20 juin	9h-11h	La retouche photo (3/3)
Mardi 23 juin	10h-12h	Créer une compilation audio
Jeudi 25 juin	20h-22h	Créer son site internet (3/4)
Vendredi 26 juin	14h-16h	Les recettes de cuisine
Samedi 27 juin	9h-11h	Créer un diaporama
Mardi 30 juin	10h-12h	Initiation au tableur

JUILLET

Jeudi 2 juillet	20h-22h	Le traitement de textes (Niveau 2)
Vendredi 3 juillet	14h-16h	Découvrir Internet
Samedi 4 juillet	9h-11h	Atelier pour les enfants
Mardi 7 juillet	10h-12h	Créer et utiliser un mél (1/2)
Jeudi 9 juillet	20h-22h	Rechercher une information sur internet
Vendredi 10 juillet	14h-16h	Créer et utiliser un mél (2/2)
Samedi 11 juillet	9h-11h	Atelier pour les enfants
Jeudi 16 juillet	20h-22h	Découverte de Windows (3/4)
Vendredi 17 juillet	14h-16h	La retouche photo (1/3)
Samedi 18 juillet	9h-11h	Créer un diaporama
Mardi 21 juillet	10h-12h	La retouche photo (2/3)
Jeudi 23 juillet	20h-22h	GPS : création d'un parcours (1/2)
Vendredi 24 juillet	14h-16h	La retouche photo (3/3)
Samedi 25 juillet	9h-11h	GPS : création d'un parcours (2/2)

N'hésitez pas à venir également rencontrer Pierre André l'animateur de l'espace cyber-base pour lui faire part de vos attentes et vos souhaits.

Ouverture au public :

Lundi : fermeture hebdomadaire.

Mardi : 14 h à 18 h - Mercredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h.

Jeudi : 16 h à 18 h - Vendredi : 11 h à 12 h / 16 h à 18 h.

Samedi : 11 h à 12 h / 14 h à 16 h.

5 plages sont réservées aux ateliers :

Mardi : 9 h 30 à 11 h 30.

Jeudi : 14 h à 16 h et 20 h à 22 h.

Vendredi : 14 h à 16 h. - Samedi : 9 h à 11 h.



LA CYBER BASE DEJA 3^{ème} AU DEFI NATIONAL CYBER BASE

Labellisé depuis quelques mois, l'Espace Cyber-base de Brassac est arrivé 3^{ème} du défi 2009 qui oppose amicalement les cyber-base françaises au cours d'un questionnaire internet interactif. Bravo à l'équipe formée par l'animateur Pierre André !

EDUCATION : Des nouvelles du collège

L'année scolaire s'est bien déroulée au collège La Catalanié. Le carnaval et le repas romain ont récemment prouvé s'il en était besoin que l'on peut travailler sérieusement dans une ambiance mêlée de moments de détente. Les élèves de troisième attaquent d'ailleurs la dernière ligne droite avant le diplôme national du brevet. Pourtant les mots « inquiétude » ou encore « précarité » reviennent souvent dans la bouche des parents d'élèves ou des personnels de l'établissement. Les effectifs sur les niveaux 5^{ème} et 4^{ème} frôlent les limites comptables déterminées dans les calculs réalisés en fonction des moyens du département pour le maintien ou la suppression de classes. Même si c'est mieux sur les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}, on se retrouve donc au final dans le même cas de figure que l'année dernière, c'est-à-dire dans l'attente des décisions de l'Inspection Académique qui pourrait très bien supprimer une classe début juillet, quand tous les effectifs lui auront été communiqués. Lors de la réunion du Pays avec M. Azéma, Inspecteur d'Académie, les membres du CEPPE (Collectif de l'Equipe Pédagogique et des Parents d'Elèves) ne sont pas ressortis optimiste et estiment qu'il n'y a aucun cadeau à attendre de la part de l'Education Nationale. On espère néanmoins que le collège pourra conserver ses douze classes comme cela avait été annoncé en janvier.

Marc Durand



• L'OCTOGONE

(pour ceux qui aiment la lenga nostra : rendez-vous à l'atelier occitan de la MJC. Tél : 05 63 74 01 12)

DU TEMPS DE JEAN-PIERRE (suite)

Ici, la prairie est grande et la rivière basse. La journée commençait à l'aube, avec la fraîcheur: c'est à ce moment là que les herbes sont douces et faciles à couper ; et tout le monde sait bien que «le matin, on va vite en besogne». Pour ne pas perdre de temps en chemin, ils se faisaient apporter le déjeuner au champ : c'était le travail des femmes qui, aussitôt après, trouvaient la fourche pour défaire les andains de foin.

Une fois, - Marisson était encore jeune - , la patronne : la mère de Cécile (celle-ci était encore à l'école) lui demanda d'apporter le repas aux faucheurs. Dans un panier d'osier, elle avait mis le pot de terre contenant la «sauce du pauvre homme», accompagnée de la miche: du pain de froment dont les faucheurs allaient faire la fête. Dans un autre panier, elle avait mis, enveloppée dans un torchon blanc, une omelette avec des pommes de terre, des oeufs, et quelques lardons qui mettaient l'eau à la bouche. Avec ça, et les deux bouteilles de trois litres qu'avaient prises le vieux paysan et son valet, tous devaient être en forme.

Marisson, elle, était assez chargée, et comme la maîtresse lui avait dit de marcher lentement et de prendre garde à ne pas renverser la sauce, elle faisait de temps à autre une pause dans le chemin creux ombragé de buis et de noisetiers. L'omelette sentait bon, elle la découvrit pour mieux la sentir, vit ces lardons qui dépassaient et qui, ma foi, lui firent tellement envie qu'elle en prit un, puis un autre, et encore un autre... ... à suivre.

DEL TEMPS DE JAN-PIERRON (seguida)

Aici la prada es granda, la ribièira es bassa. La jornada començava a la prima del jorn, amb lo fresc : es a-n aquel moment que las èrbas son doças e de bon copar ; e tot lo mond sap que « lo matin es d'alantir ». Per pèrdre pas temps pel camin, se fasián portar lo dejunar al prat : aquò èra lo trabalh de las femnas que, sulcòp après, trapavan la forca per desramar.

Un còp – Marisson èra encara jove – la màstre : la maire de Cecília (aquesta èra encara a l'escòla) li comandèt de portar lo dejunar als dalhaires. Dins un panièr de vim aviá mes lo topin amb la « salsa del paure òme », cotada amb lo cantèl : de pan de froment que los dalhaires n'avanan far una fèsta ; dins una altra guirba aviá mesa, estropada dins un cabeçal blanc, una moleta de trufets amb d'uòus e qualques carnिल्s que fasián venir la saliva a la boca. Amb aquò, e las doas botelhas de tres litres qu'avián presas lo vièlh pagés e lo vailet, totes devián aver vam. Marisson, ela, èra pro cargada, e coma la màstra li aviá dich d'anar doçament e de prene garda d'escampar pas la salsa, teniá facha pausa dins lo camin plond solombrat de boïsses e d'avelanièiras. L'aumelata aviá bon fumet, la desacetèt per melhor la sentir, vegèt aqueles carnिल्s que se regassavan e que, per ma fe, li faguèron talament enveja que ne piquèt un, apuèi un autre, e encara un autre. ... a seguir.

les éoliennes et les chevaux,

Au Cingladou	pour s'en servir	c'est toujours bon	les trois chevaux
plus d'une fois	on a monté	quand c'est cadeau!	dans leur enclos
le vent est froid	il faut le dire	Au Cingladou	font les cent pas
le vent est fou!	ces croix païennes:	le vent d'autan	sur le verglas.
Et trois chevaux	des éoliennes!	le vent des fous	Dis moi Coco:
sans un øbri	Brasser de l'air	y'en a beaucoup!	ça c'est pas beau!...
le jour la nuit	de leurs grands bras	Par conséquent	Jean-claude Rayssiguier
font le gros dos!	en s'amusant	y'aura des sous	
Au Cingladou	elles aiment ça.	des mécontents	
le vent d'autan	Faut pas s'en faire	puis, des contents!	
le vent des fous	c'est épatant!		
vient de partout	Ca tourne rond	Au Cingladou	
en même temps	ça fait des ronds	dans la gadoue	
en même vent!	et les euros	lorsque la nuit	
Pour le dompter	dis, mon coco	le vent gémit	

Jean-Claude Rayssiguier ! Juste un petit clin d'œil : Depuis que t'es plus là, la connerie en deuil rôde désespérée dans ta rue du moulin, recherchant vainement les jeux de mots vilains qui peuplaient tes pensées et tournaient dans ta tête... Les deux ponts de Brassac ont perdu leur poète !

Marc Durand

• EXPRESSE •

EN 1953 on parle encore de la suppression du petit train

HIVER 53

Ce matin, la neige tombe à Castres. Le personnel des cars de la Montagne arrive au garage et commente le temps. Les communications téléphoniques sont coupées avec Lacaune.

— Il doit en faire un temps, là-haut.

— Mieux vaut rester ici que de faire un looping dans les gorges Gourp-Fumant.

Les voyageurs arrivent :

— Vous auriez mieux fait de rester au lit !

— Ce n'est pas un temps pour voyager.

— Oui, mais je vais à un enterrement à Murat.

— Et nous, à une noce à Barre.

— Et moi, ma fille attend un bébé Lacaune.

— A quoi un gaffète « plein de cambouis et mal mouché » réplique :

— Ils n'ont pas d'idée à la Montagne, ils ont sept mois de beau par an, ils n'ont qu'à se marier, se faire accoucher ou enterrer pendant ce temps-là. Aujourd'hui, ça n'a pas saison !

Enfin, il est décidé que le car ira jusqu'à Roquecourbe. Les Vabrais sont à demi satisfaits; de là, ils prendront à pied l'ancienne ligne du chemin de fer. Les autres n'ont plus qu'à se mettre en pension, en ville, en attendant le dégel. Ils se retirent en maugréant : « Quand il y avait le tacco... »

— Vous n'étiez pas contents, vous vouliez des cars, des camions, vous les avez maintenant. Dans cinquante ans, on vous mettra des avions...

Le mauvais temps dure, la montagne est sans courrier, sans téléphone, sans électricité, le ravitaillement difficile, les médicaments n'arrivent pas. Elle continue à se dépeupler... Et les spécialistes de cette question assurent que c'est parce qu'elle n'a pas de cinéma !

REPLACEMENT

Si le conseil général a voté la mort du « tacco », Castres-Murat, les lignes de remplacement par cars ne sont pas encore fixées.

Par Roquecourbe, Labessonnié, La Glénade, la durée du voyage par car sera augmentée d'une heure en comparant avec l'autorail; c'est prouvé. De plus, Lacaune et les villages situés au-delà demandent la ligne la plus courte, par Brassac et La Fontasse.

La vallée veut les cars où passe le chemin de fer. Or, on ne construira pas une route pour le remplacer et on créera sans doute le moins possible de services de cars, qu'il faudra d'ailleurs subventionner. Il est probable que la vallée sera desservie par une ligne Lacaune, Lacaze, La Glénade, Vabre, Luzières, Lacrouzette et Roquecourbe. Ce sera plus long que le train et le voyage durera plus longtemps.

• ILLUMINATIONS ET DECORATIONS :

Avec le souci de l'économie, la municipalité a décidé de ne pas déployer, pendant l'été, les mêmes illuminations que pour l'hiver. Les mêmes structures étaient en effet utilisées pour les fêtes de fin d'année et pour les fêtes estivales, couvrant les deux mois d'été d'étoiles de Noël... Pour conserver cet air de fête si caractéristique de notre village pendant les mois de juillet et d'août, des banderoles de rues vont être positionnées comme d'habitude sans toutefois l'accompagnement des structures électriques. D'une durée de vie de 10 ans, elles permettront de moins dépenser et également de ne pas altérer le réseau électrique pendant les deux mois d'été.